

CERTIFICATION GROUPEE FSC – SYLVA NOVA

Objectifs et résumés des plans de gestion

1. Objectifs et méthodes de gestion

La gestion forestière dans les forêts du groupe FSC répond à un objectif de multifonctionnalité. Localement, et en fonction du type de peuplement, des parcelles peuvent être affectés à des fonctions plus spécifiques.

La sylviculture pratiquée répond aux objectifs de production de bois (bois d'œuvre, d'industrie ou d'énergie), aux enjeux sociaux (demande sociale, rôle paysagé) et vise à conforter la biodiversité. Les enjeux économiques, écologiques, sociaux et paysagers sont déterminés par propriété forestière dans la procédure d'élaboration du plan de gestion.

Toutes les zones Natura 2000 sont connues et prises en compte dans le plan de gestion. Les pesticides ne sont plus utilisés depuis plus de 20 ans. La plupart des spécifications environnementales pour les contractants sont déjà incluses dans le cahier des charges.

Dans les peuplements feuillus et mixtes, la sélection d'arbres à exploiter suit la sylviculture de type « pro silva » dans la mesure du possible. La régénération naturelle est favorisée et enrichie grâce à des plantations (uniquement si nécessaire).

Les coupes de bois sont vendues via des appels d'offres ou marché de gré à gré. Selon la nature des produits, l'abattage peut être manuel ou mécanisé. Si besoin, les cloisonnements d'exploitation sont matérialisés sur le terrain et précisés dans les clauses particulières.

Les différents types de matériels utilisés en exploitation sont :

- Abatteuse/élagueuse
- Débusqueur à câbles ou à pince
- Porteur
- Sécateur forestier
- Utilisation de tracks
- Traction chevaline

Seules les essences adaptées à la station sont plantées. La sélection est basée sur les fiches écologiques des essences.

2. Les forêts certifiées

2.1 En Belgique

UGF Mohiville et Buissonville

La propriété est divisée en deux parties sur les communes de Hamois et Rochefort. La surface totale des deux blocs est de **9,72 ha**. La forêt est gérée par le propriétaire qui applique une sylviculture douce. Les peuplements sont composés de feuillus indigènes tel que du chêne, frêne, merisier ainsi que quelques résineux tel que le mélèze.

UGF d'Avister

La forêt, classée comme site en raison de sa valeur esthétique et scientifique, est composée de deux blocs, séparés pas une route, pour un total de **65 ha**. La propriété est composée majoritairement d'une futaie de chêne et hêtre, avec, en accompagnement des érables, alisiers, merisiers et autres feuillus indigènes. Quelques îlots de résineux sont visibles dans l'ensemble de la forêt.

Une sylviculture douce est appliquée dans la propriété, avec la plantation régulière de diverses essences afin d'apporter une plus grande diversité.

La propriété est accessible au public par des sentiers de randonnée.

UGF d'Ouffet

La propriété couvre une surface totale de **140 ha**, d'un seul tenant. Elle est composée en grande partie de feuillus indigènes tels que du chêne, du hêtre, du noisetier, de l'érable et de quelques peuplements résineux. La forêt est gérée de manière douce par le propriétaire, il y pratique une sylviculture de type « pro silva ».

UGF d'Argenteau

La propriété, de **34,2 ha** est majoritairement composée d'une futaie de Hêtre et de Chêne rouge. Nous pouvons aussi trouver d'autres essences en accompagnement tel que l'érable, le châtaignier, le chêne sessile.

Des parcelles résineuses sont aussi présentes dans la propriété, ces parcelles sont composées de Douglas, mélèzes et pins noirs d'Autriche.

La forêt est ouverte au public, parcourue par de plusieurs chemins de randonnée. Une sylviculture douce est appliquée dans la propriété, avec la plantation régulière de diverses essences afin d'apporter une plus grande diversité ainsi qu'un travail sur la régénération naturelle.

UGF Seny

La forêt, divisée en deux blocs, pour un total de **40,20 ha**. L'essence principale de cette forêt est le frêne.

Le bloc le plus important est actuellement en reconstitution suite à la perte, presque totale, de la majorité des sujets attaqués par la chalarose. Les essences replantées sont diverses et indigènes : chêne, érable, alisier, châtaignier, tilleul etc.

Le petit bloc est quant à lui toujours composé de frênes encore sains, qui doivent être conservés. Ces frênes sont accompagnés d'érable, dans l'ensemble du boisement.

UGF de Halle :

La propriété est composée majoritairement de peupliers, cette forêt a une surface totale de **7,46 ha**. Les parcelles de peupliers sont exploitées en rotation, afin de limiter les surfaces simultanées de coupes rases et limiter les perturbations environnementale set paysagères.

Deux parcelles ont été replantées avec des feuillus indigènes tels que du chêne, du merisier, du noyer, de l'érable, de l'alisier, du châtaignier etc.

UGF Duras:

La forêt est composée de plusieurs blocs séparés mais proches, couvrant une surface totale de **158,68** ha. Elle est composée majoritairement de feuillus indigènes. Ces peuplements sont composés de chêne, hêtre, frêne, érable, bouleau, merisier. Une sylviculture douce est appliquée dans ces parcelles. Un travail de la régénération naturelle y est effectué, ainsi que la plantation d'îlots de diversité.

Le reste des peuplements est composé de peupliers. Ces parcelles sont exploitées de manière diffuse, afin de ne pas impacter de manière trop brutale la faune et la flore présentent dans ces peuplements et d'éviter les ruptures paysagères

UGF d'Oudoumont :

La propriété est majoritairement couverte de peupliers. Nous y retrouvons aussi quelques parcelles feuillues, composée de chêne, de frêne, d'érable, de châtaignier et autres essences indigènes. La surface totale de la propriété est de **63,84 ha.**

Les parcelles de peupliers sont exploitées de manière diffuse, afin de ne pas impacter de manière trop brutale la faune et la flore présentes dans ces peuplements.

Une sylviculture douce est appliquée dans les parcelles feuillues.

2.2 France

UGF Goussancourt

La forêt est composée de 2 parcelles forestières différentes sur la commune de Goussancourt, située en Picardie. La surface est d'environ **14 ha**. Ces deux parcelles sont peuplées de feuillus mélangés en taillis sous futaie ou futaie libre. La première parcelle est majoritairement couverte de chêne et de frêne. Nous retrouvons également des noisetiers, charmes, hêtres et divers feuillues. La seconde parcelle est quant à elle composée de chênes en futaie ainsi que quelques frênes. Elles sont traitées de manière douce et exploitées par éclaircies légères et sélectives.

UGF d'Aouste

La propriété est divisée en 3 parties sur la commune d'Aouste, dans le département des Ardennes. L'ensemble couvre **8 ha**

La première partie, aussi nommée « Bois de la Marzelle », couvre une surface d'environ 2 ha. Il s'agit d'une futaie feuillue composée de frênes, des charmes et quelques chênes. L'état sanitaire général est bon.

La deuxième partie, aussi nommée « Bois du pré Crépin », couvre une surface d'environ 1 ha. Il s'agit d'une futaie composée de frênes, charmes, et divers feuillus. Le boisement est entouré par des prairies.

La troisième partie, aussi nommée « Bois d'au-dessus du fossé Berth », d'une surface d'environ 4 ha est composée en majorité de frênes. Nous y trouvons aussi quelques chênes et hêtres. L'état sanitaire des frênes est globalement moyen. Le sous étage est majoritairement composé de charmes et d'érables.

UGF de Saulces-Monclin

La forêt se trouve sur la commune de Saulces-Monclin, située dans le département des Ardennes. La surface totale est d'environ **98 ha**.

Le boisement est composé d'un taillis sous futaie évoluant vers une futaie régulière feuillue. Les essences présentes dans la futaie sont : le chêne en majorité, un peu de frêne ainsi que du merisier. Le taillis est quant à lui composé de charme, de frêne, de tilleul, de tremble et de noisetier.

Nous pouvons aussi retrouver du taillis sous futaie moyennement riche. La composition de la futaie est majoritairement du chêne, de frêne avec un peu de bouleau, d'aulne et de tremble. Le taillis quant à lui est composé de tremble, d'aulne, de bouleau et de noisetier.

UGF de Signy-l'Abbaye

La forêt se trouve sur la commune de Signy-l'Abbaye, située dans le département des Ardennes. La surface totale avoisine les **25 ha**. Le boisement est constitué d'un seul et même bloc.

Nous retrouvons une futaie homogène composée en grande partie de frênes. Nous y trouvons aussi un peu de chêne. L'état sanitaire des frênes est moyen. Les chênes quant à eux sont bien portant.

Dans le sous étage, nous trouvons une majorité d'érable, du charme et un peu de noisetier.

La propriété est voisine de la forêt domaniale de Signy-l'Abbaye.

Grâce à une sylviculture appropriée et durable pratiquée sur toutes les surfaces forestières, la fonction écologique est dûment prise en compte. Cette sylviculture considère l'écosystème « forêt » dans son ensemble. De plus, dans les quatre propriétés, nous retrouvons du bois mort au sol mais aussi sur pieds, créant des arbres habitats. L'emploi de pesticides n'est pas pratiqué depuis plus de 20 ans. Une sylviculture proche de la nature répond aux exigences écologiques.

UGF Vézelay

La forêt est composée de 6 parcelles forestières différentes sur la commune de Vézelay, située en Bourgogne. La surface totale de la propriété est de **8,05 ha**. Ces parcelles sont majoritairement composées de résineux en futaie régulière : Pin noir d'Autrice, Pin sylvestre et Douglas. Nous retrouvons aussi quelques zones de taillis feuillus composés de : Tilleul, Erable, Charme, Chêne.

L'objectif principale est l'ouverture des peuplements grâce à de légères éclaircies sélectives dans les pins, afin de favoriser la venue des semis naturels.

Des îlots de feuillus seront implantés au sein de ces peuplement afin d'y apporter plus de diversités.